



# Concours radio Paroles Partagées

[www.paroles-partagees.org](http://www.paroles-partagees.org)

<http://audioblog.arteradio.com/ParolesPartagees>

**Objet : information sur le concours radio paroles partagées**

Le 7 décembre 2010

Madame, Monsieur Le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer du lancement du concours radio « Paroles Partagées », porté en commun par cinq fédérations nationales d'éducation populaire (Fédération Française des MJC, Confédération des MJC de France, Fédération Nationale des Centre Sociaux, Réseau Peuple et Culture et Confédération Nationale des Foyers Ruraux). Ce projet, qui a reçu le soutien très actif du ministère de la Culture et de la Communication, est aussi labellisé par le Commissariat de « l'année des outre-mer ». Il compte également deux partenaires très importants à nos yeux : la Confédération Nationale des Radios Associatives et le Syndicat National des Radios Libres.

**Ce concours radiophonique** a pour ambition de mettre en valeur les actions qui favorisent la prise de parole citoyenne, qui font vivre une parole collective dans l'espace public (un quartier, un village, un hall d'immeuble, une école, une gare, une prison, un marché, une administration, maison de retraite.. avec des groupes de femmes, d'étrangers, d'exclus, de jeunes, etc. )

Si le cœur du projet vise à mettre en valeur les centaines d'actions qui contribuent à redonner sens au mot démocratie, nous avons aussi eu envie, bien modestement, d'en profiter pour mettre en avant les radios associatives, qui sont autant de lieux de communication de proximité nécessaires à l'exercice du droit à l'expression dans l'espace public. **C'est pourquoi nous avons introduit dans le règlement du concours le principe du parrainage des candidats par une radio non-commerciale.**

Le **concours Paroles Partagées** étant doté de 6000€ de prix, ce principe aura pour conséquence de partager l'attribution des prix des gagnants entre les créateurs et les « radios marraines ». Il va de soi que les bénévoles et salariés des radios associatives sont invités à participer au concours, au même titre que les étudiants journalistes ou tout autre passionné de radio.

Nous vous serions reconnaissants de diffuser cette information dans votre réseau et d'accepter de parrainer des candidats de votre région. Une lettre type de demande de parrainage est fournie aux candidats. Vous la trouverez, ainsi que toutes les informations relatives à ce concours, sur le site internet du collectif « Paroles Partagées » : [www.paroles-partagees.org](http://www.paroles-partagees.org).

Dans l'espoir de votre collaboration active à ce projet, nous vous prions d'accepter nos chaleureuses salutations,

Pour le Comité de Pilotage Paroles Partagées  
Jean-Damien Terreaux, Confédération Nationale des Foyers Ruraux  
Contact mail : [contact@paroles-partagees.org](mailto:contact@paroles-partagees.org)